

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 12 MARS A 18H30

Date de la convocation : 05/03/2018

Présents :

Mesdames Brigitte COULET, Nancy CAVALIER, Marie LE BONNIEC

Messieurs Jean-Jacques ESTEBAN, Julien NOGARET, Jean-Maurice MARTIN, Erick JUDE, Eric GASIGLIA, Gabriel COULET

Absent(s) :

Mesdames Chrystele FORGES, Marie-France LETERTRE

Messieurs Jean-Christophe BEDES, Pierre VALBRUN

Pouvoir(s) :

Monsieur Patrice HEQUET à Monsieur Jean-Jacques ESTEBAN

Secrétaire de séance : Brigitte COULET

Le Compte rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire présente l'ordre du jour :

- Délibération portant sur la création d'un poste non permanent pour accroissement temporaire d'activité,
- Délibération portant sur la mise à disposition de personnel à la commune de Saint-Sériès,
- Délibération portant sur l'approbation du compte administratif 2017 du Budget Principal,
- Délibération portant sur l'approbation du compte administratif 2017 du Budget du Service de l'Eau,
- Délibération portant sur l'approbation du compte administratif 2017 du Budget du Service de l'Assainissement,
- Informations Générales

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

1 - Création d'un poste non permanent pour un accroissement temporaire d'activité

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

ADOPTE la proposition de Monsieur le Maire,
MODIFIE le tableau des emplois comme suit :

CADRES EMPLOIS	GRADES	NOMBRE EMPLOIS TEMPS COMPLET	NOMBRE EMPLOIS TEMPS NON COMPLET
EMPLOIS PERMANENTS			
Filière Administrative Adjoint Administratif	Adjoint Administratif	1	
	Adjoint Administratif Principal 2° classe	1	
Filière Technique Adjoint Technique	Adjoint Technique	2	1
	Adjoint Technique Principal 2° classe	2	
EMPLOIS NON PERMANENTS			
Filière Administrative Adjoint Administratif	Adjoint Administratif	1	

INSCRIT au budget au chapitre 012 les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois,

2 – Mise à disposition de personnel non titulaire à la commune de Saint-Sériès

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

DECIDE d'approuver les termes de la convention telle qu'elle lui est soumise, pour la mise à disposition de Mme Cécile ESTEBAN, agent non titulaire en contrat à durée déterminée au bénéfice de la commune de Saint-Sériès.

Les modalités financières sont les suivantes : La commune de Saint-Sériès remboursera à la commune de Vérargues le montant de la rémunération et des charges sociales afférentes à cet agent mis à disposition au prorata des heures effectuées.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention qui prendra effet au 1^{er} mars jusqu'au 31 décembre 2018.

3 – Compte Administratif 2017 – Budget Principal

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE

Où l'exposé de Mme Brigitte COULET et après en avoir délibéré,

DECIDE de donner acte à Monsieur le Maire de la présentation faite du compte administratif principal 2016, lequel peut se résumer ainsi :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
	Réalisé	Reste à réaliser	
Dépenses	144 479.76 €	61 260.00 €	470 334.83 €
Recettes	99 241.90 €	76 260.70 €	670 304.55 €
Résultat Budget Principal	- 45 237.86 €	15 000.70 €	199 969.72 €

CONSTATE pour la comptabilité principale les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, aux résultats d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.

ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

4 – Compte Administratif 2017 du budget du service de l'eau

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE

Où l'exposé de Mme Brigitte COULET et après en avoir délibéré,

DECIDE de donner acte à Monsieur le Maire de la présentation faite du compte administratif du service de l'eau 2017, lequel peut se résumer ainsi :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
	Réalisé	Reste à réaliser	
Dépenses	84 945.22 €	34 761.60 €	49 994.90 €
Recettes	96 850.86 €	64 274.40 €	74 917.39 €
Résultat Budget du Service de l'Eau	11 635.64 €	29 512.80 €	24 922.49 €

CONSTATE pour la comptabilité principale les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, aux résultats d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement

du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.

ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

5 - Compte Administratif 2017 du budget du service de l'assainissement

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE

Ouï l'exposé de Mme Brigitte COULET et après en avoir délibéré,

DECIDE de donner acte à Monsieur le Maire de la présentation faite du compte administratif du service de l'assainissement 2017, lequel peut se résumer ainsi :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
	Réalisé	Reste à réaliser	
Dépenses	7 905.98 €	43 317.00 €	42 105.95 €
Recettes	202 256.24 €	25 265.25 €	85 288.33 €
Résultat Budget du Service de l'Eau	194 350.26 €	- 18 051.75 €	43 182.38 €

CONSTATE pour la comptabilité principale les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, aux résultats d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.

ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

6 - Approbation des Comptes de Gestion 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

ADOpte les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2017 par le Trésorier de la commune de Vérargues, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, et qu'ils n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

7- Informations et questions diverses

A/ REPAS DES AINES

Le repas des aînés a lieu jeudi 22 mars 2018. Le traiteur a été retenu et l'orchestre Jean-Pierre SARDI également.

B/ BUDGET

Le vote du budget aura lieu entre le 05 et 10 avril prochain.

C/ COMMUNE NOUVELLE

Les commissions de travail avancent à raison d'une commission par semaine sur les différentes thématiques.

D/ BIBLIOTHEQUE

Les personnes bénévoles venant à la bibliothèque ont demandé la possibilité d'avoir une clé de la porte d'entrée. Le conseil municipal a approuvé cette demande.

Il a été reçu un mail de Blandine BENOIT pour des dons d'étagères à récupérer à l'INRA à Montpellier. Faire une réponse positive pour en récupérer dans le cadre de la commune nouvelle. A voir pour les stocker à la bruyère.

Il faudra se renseigner dans le cadre de la commune nouvelle pour avoir une borne de liaison médiathèque.

E/ BULLETIN MUNICIPAL

Le bulletin municipal va sortir avec du retard alors qu'il présentait les vœux ainsi que ceux des associations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance se clôture à 20h10.

Le secrétaire de séance,
Brigitte COULET